

Note de décryptage

Élections européennes 2019 : où sont les jeunes ?



22 mai 2019



Lancé en 2015, VersLeHaut est le premier think tank dédié aux jeunes et à l'éducation. Hors du champ partisan, il contribue au débat public à travers des propositions impliquant des acteurs de terrain, des jeunes et des familles, des experts et des membres de la société civile.

A quelques jours du vote, VersLeHaut propose une analyse sur les jeunes et les élections européennes, à partir des études d'opinion et des programmes des différents candidats.

Voici 5 grands enseignements à retenir :

1/ Le risque d'une abstention record

- Selon un sondage récent de l'Ifop¹, plus de 75% des 18/25 ans compte s'abstenir le 26 mai (contre 40% de l'ensemble de la population).
- Cela s'inscrit dans une logique de long terme :
 - Au dernier scrutin européen, 73% des jeunes n'avaient pas voté (+ 30 points d'abstention par rapport à la moyenne de la population)².
 - Plus généralement, les jeunes votent moins : seuls 17% des 18/24 ans ont voté à tous les tours des élections en 2017, contre 35,5% de la population totale et 51,3% des 70/74 ans³.

2/ Les causes de cette désaffection

- Une défiance vis-à-vis des institutions européennes : 71% des jeunes affirment faire davantage confiance aux institutions nationales qu'aux institutions européennes⁴.
- Un scepticisme quant à la capacité de cette élection à réellement changer les choses.
- Une faiblesse de l'offre politique à destination des jeunes.

3/ Des candidats plus jeunes (41 ans de moyenne pour les têtes de liste)

- Les candidats têtes de liste sont plus jeunes que lors des élections précédentes : 41 ans (contre 55 ans pour la présidentielle de 2017 et 49 ans pour les législatives de 2017).
- Si le renouvellement générationnel est bien vu par l'ensemble des électeurs, cela n'est pas un argument suffisant pour attirer le vote des jeunes : seuls 22% des jeunes ont confiance dans les responsables politiques pour défendre leurs intérêts⁵.

¹ « Les jeunes et les élections européennes de 2019 », Ifop pour l'ANACEJ et les Jeunes Européens-France, FD / JPD N° 116194, avril 2019.

² Idem

³ « Élections présidentielle et législatives de 2017 : neuf inscrits sur dix ont voté à au moins un tour de scrutin », INSEE, coll. INSEE Première, N°1670, octobre 2017.

⁴ Ifop pour l'ANACEJ et les Jeunes Européens France, op.cit.

⁵ « Baromètre Jeunesse et Confiance 2018 », VersLeHaut, décembre 2018. Disponible sur le site de VersLeHaut : <https://www.verslehaut.org/actualites/barometre-jeunesseconfiance-2018/>.

4/ Programme et campagne : une offre très inégale et assez faible à destination des jeunes.

- Un « banc d'essai » des propositions « éducation et jeunesse » des différents candidats montre une offre politique très inégale... et parfois inexistante.
- Surtout, la campagne ne met pas du tout en avant les thématiques « éducation et jeunesse ».
- Les jeunes votent peu, donc les partis les négligent. Les jeunes sont négligés, donc ils votent peu. Il est temps de sortir de cette spirale abstentionniste !

5/ Des intentions de vote un peu différentes

- Deux partis qui sembleraient mobiliser davantage les jeunes : La France Insoumise (+7,5 points par rapport à l'ensemble de la population) et Europe Écologie Les Verts (+5,5 points).⁶
- Deux partis qui sembleraient moins les mobiliser : le Rassemblement national (-11 points par rapport à l'ensemble de la population) et La République En Marche (-6 points)⁷.

Cette note a été rédigée sur la base du dernier sondage Ipsos pour l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ) et les Jeunes Européens-France ainsi que de l'article des Jeunes Européens-France « Élections Européennes les propositions des partis sur la mobilité, l'éducation et la jeunesse », paru dans Le Taurillon, le 14 mai 2019.

Marc Vannesson, délégué général de VersLeHaut, est à votre disposition pour commenter cette note.



Contact presse :

Camille Bussiere de Nercy - camille.bussiere-de-nercy@verslehaut.org

01 43 21 24 84 / 06 78 26 59 33

⁶ « L'intention de vote aux élections européennes » Ifop, Euro-Rolling 2019 « Les élections européennes en temps réel »

⁷ Idem

L'abstention des jeunes : méconnaissance ou mécontentement ?

Selon le sondage Ifop d'avril 2019 pour l'ANACEJ et les Jeunes Européens-France⁸, moins d'un quart des jeunes électeurs âgés de 18 à 25 ans prévoit de se rendre aux urnes le 26 mai prochain (23%) contre 40,5% pour l'ensemble des Français. A titre de comparaison, aux dernières élections européennes de 2014, 27% des 18 à 25 ans étaient allés voter contre 42,61% pour l'ensemble de la population.

Question relative à l'indice de participation aux élections européennes

Question : Nous aimerions mesurer précisément la probabilité que vous alliez voter aux élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019.

A partir d'une échelle allant de 1 à 10, 10 signifiant que vous êtes tout à fait certain d'aller voter, et 1 que vous êtes tout à fait certain de ne pas aller voter, pouvez-vous indiquer où vous vous situez personnellement sur une telle échelle aujourd'hui ?

Base : aux personnes inscrites sur les listes électorales.	Ensemble E. présid. 2017 Mars 2017 (%)	Ensemble Avril 2019 (%)	Comparatif national 20-24 avril 2019 ⁴ (%)
• Indice de participation	52	23	40,5
• Indice d'abstention	48	77	59,5
TOTAL	100	100	100

Source : sondage Ifop, avril 2019

Bien qu'en avril 2019, 58% des jeunes savaient que les prochaines élections européennes auraient lieu en mai, seuls 32% déclaraient s'intéresser à la campagne en cours et 69% d'entre eux se sentaient mal informés sur l'Union européenne (et 17% « très mal informés »).

Cette méconnaissance se double par ailleurs d'une forme de défiance : 71% des jeunes affirment faire davantage confiance aux institutions nationales qu'aux institutions européennes.

« Moins d'un jeune sur quatre prévoit d'aller voter. C'est une situation désolante mais pas surprenante », estime Hervé Moritz, président des Jeunes Européens-France, association transpartisane en faveur de la construction européenne, dans une interview donnée à France 24⁹. « L'enquête explique notamment que cette abstention découle d'une méconnaissance de l'idée européenne et d'une défiance à l'égard de la capacité de l'Union européenne à répondre à leurs préoccupations et aux grands enjeux mondiaux. »¹⁰

Il semblerait que les jeunes soient sceptiques quant à la capacité de cette élection de réellement faire changer les choses et qu'ils ne parviennent pas à s'identifier à l'offre politique actuelle.

⁸ L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1 498 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 à 25 ans.

⁹ « Malgré des candidats plus jeunes, les élections européennes ne séduisent pas les 18-25 ans », France 24, 09/05/2019.

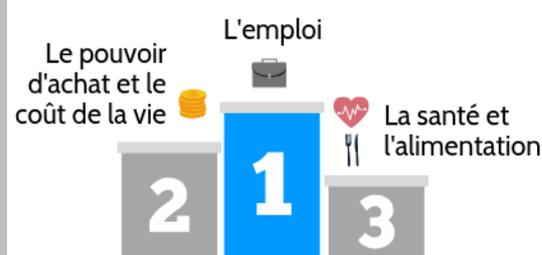
¹⁰ Idem

L'éducation et la formation : des thèmes qui préoccupent les jeunes électeurs

Selon l'Ifop, parmi les thèmes abordés par les candidats qui influenceront le plus les jeunes qui vont aller voter le 26 mai, on trouve en première position l'emploi, suivi du pouvoir d'achat et du coût de la vie, puis la santé et l'alimentation. L'éducation et la formation arrivent en quatrième place, au même niveau que les questions d'environnement.

Pour 85% des jeunes disant aller voter, les questions d'éducation et de formation influenceront leur décision au moment du vote¹¹.

Top 3 des préoccupations des jeunes à l'heure du vote



Source : sondage Ifop, avril 2019

Question relative aux enjeux déterminants du vote

Question : Et pour chacun des thèmes suivants, est-ce qu'il comptera beaucoup, assez, peu ou pas du tout dans votre décision au moment de voter aux élections européennes ?

Base : aux personnes ayant l'intention d'aller voter aux élections européennes, soit 18% de l'échantillon.	TOTAL Beaucoup / assez (%)	Beaucoup (%)	Assez (%)	TOTAL Peu / pas du tout (%)	Peu (%)	Pas du tout (%)	TOTAL (%)
• L'emploi	92	61	31	8	6	2	100
• Le pouvoir d'achat, le coût de la vie	89	63	26	11	8	3	100
• La santé et l'alimentation	88	52	36	12	8	4	100
• L'éducation et la formation	85	53	32	15	12	3	100
• L'environnement, la lutte contre le réchauffement climatique	85	54	31	15	8	7	100
• La lutte contre le terrorisme	85	55	30	15	12	3	100
• L'immigration	81	50	31	19	15	4	100
• L'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations	80	42	38	20	11	9	100
• L'accueil des migrants / des réfugiés	79	50	29	21	14	7	100
• La mobilité des jeunes	77	41	36	23	18	5	100
• La famille	77	40	37	23	17	6	100
• L'engagement	77	33	44	23	15	8	100
• La dette	74	37	37	26	19	7	100
• Le numérique	68	25	43	32	23	9	100
• La culture et le sport	61	24	37	39	25	14	100

Source : sondage Ifop, avril 2019

¹¹ Ifop pour l'ANACEJ et les Jeunes Européens-France, op.cit.

Des programmes électoraux peu axés sur l'éducation et la jeunesse

Selon l'article 6 sur le Traité de Fonctionnement de l'Union européenne, l'Union est compétente pour mener des actions destinées à appuyer, coordonner ou compléter l'action des États membres en matière d'éducation, de formation professionnelle, de jeunesse et de sport.

Article 6 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne :

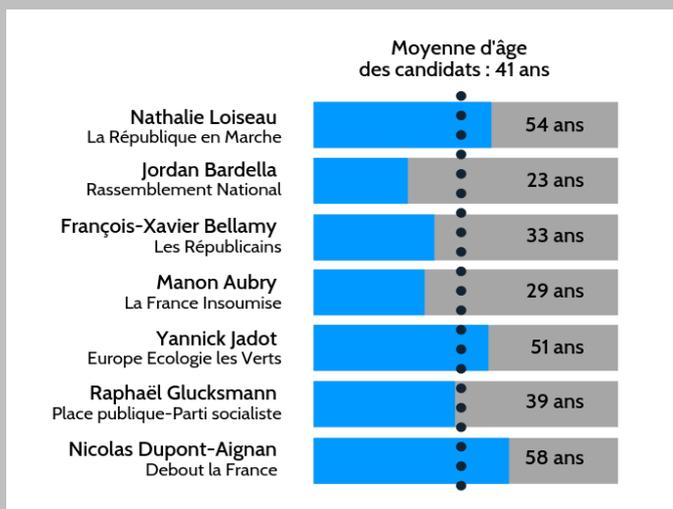
L'Union dispose d'une compétence pour mener des actions pour appuyer, coordonner ou compléter l'action des États membres. Les domaines de ces actions sont, dans leur finalité européenne :

- a) la protection et l'amélioration de la santé humaine ;
- b) l'industrie ;
- c) la culture ;
- d) le tourisme ;
- e) **l'éducation, la formation professionnelle, la jeunesse et le sport ;**
- f) la protection civile ;
- g) la coopération administrative.

Pourtant, les programmes électoraux des différents candidats aux élections européennes sont inégaux en termes de propositions sur l'éducation et la jeunesse. Alors que certains formulent des propositions intéressantes (comme l'extension d'Erasmus, du service volontaire européen ou la mise en place de réseaux européens pérennes de recherches sur les grands enjeux de société dont l'éducation), d'autres (Rassemblement National et Debout la France) ne mentionnent même pas les termes de « jeune » ou de « jeunesse » dans leur programme.

Pour les Jeunes Européens-France, « Erasmus éclipse les questions de jeunesse dans les programmes des partis »¹². Selon cette association pro-européenne, seuls deux partis La République En Marche et La France Insoumise semblent faire des propositions plus complètes ou qui ne reprennent pas des mesures déjà existantes.¹³

Âge des candidats en tête de liste au 26 mai 2019*



*Partis dépassant les 5% dans les intentions de vote, selon le dernier Euro-Rolling 2019 de l'Ifop

Dans tous les cas, ces thèmes ne sont pas mis en avant dans les campagnes préélectorales des uns et des autres.

Cela est d'autant plus étonnant que les candidats en tête de liste sont relativement jeunes, avec une moyenne d'âge générale de 41 ans. (contre 55 ans pour les élections présidentielles de 2017 et 49 ans pour les législatives de 2017¹⁴). Cependant, selon Ipsos, le critère de la jeunesse du candidat et l'identification générationnelle n'est pas forcément un élément

¹² « Élections européennes : les propositions des partis sur la mobilité, l'éducation et la jeunesse » Dimitri Champion *Le Taurillon*, 14 mai 2019.

¹³ Idem

¹⁴ « Age, profession, parti... Qui sont les 7 881 candidats aux législatives ? », Baptiste Bouthier, *Libération*, 24 mai 2017

déterminant dans le choix du vote. Seuls 41% voteraient si une personne de moins de 30 ans conduisait l'une des listes¹⁵.

Propositions des différents partis sur l'éducation et la jeunesse¹⁶ :

LA RÉPUBLIQUE **En Marche !**

- Créer une plateforme européenne de candidature dans les universités.
- Créer une vingtaine d'universités européennes : création de diplômes communs et d'une mobilité améliorée.
- Multiplier par 5 le nombre de Français prenant part à Erasmus d'ici 2024.
- Tripler le budget d'Erasmus afin d'augmenter les bourses à destination des publics les plus modestes.
- Inclure progressivement un échange Erasmus dans toutes les formations d'ici 10 ans.
- Faciliter la reconnaissance des connaissances et savoir-faire acquis à l'étranger.
- Généraliser les jumelages numériques en primaire et les mobilités au collège.
- Donner accès à un prêt pouvant aller jusqu'à 15 000 euros pour suivre ou poursuivre des études ou une formation (GarantieZeroChômage).
- Préserver les aides européennes destinées aux plus précaires : banques alimentaires et initiatives pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi.
- Élargir et pérenniser le Service Volontaire Européen tout en orientant le futur Corps européen de solidarité vers les activités de bien commun.
- Bâtir des résidences culturelles européennes pour permettre aux jeunes artistes de travailler et d'échanger pendant un an grâce à l'Europe et aider les jeunes artistes européens par des bourses et par une série de prix.



- Aucune proposition concrète sur la jeunesse ou l'éducation.



- Renforcer des jumelages et systèmes de correspondance dans le secondaire avec d'autres établissements des États membres.
- Renforcer l'apprentissage de l'histoire de l'Union européenne dans l'optique de transmettre aux plus jeunes le sens de la civilisation européenne.
- Instaurer un « Erasmus 3.0 » universel qui permettrait à tous les jeunes (collégiens, lycéens, apprentis ou en études supérieures) de prendre part au programme Erasmus.
- Soutenir et accompagner les jeunes agriculteurs et pêcheurs.

¹⁵ Ifop pour l'ANACEJ et les Jeunes Européens-France, op.cit.

¹⁶ Partis dépassant les 5% dans les intentions de vote, selon le dernier Euro-Rolling 2019 de l'Ifop



- Viser un objectif de 3% du PIB de chaque pays consacré à la recherche et à l'enseignement supérieur.
- Créer un réseau labellisé d'« Universités européennes » reposant notamment sur le principe de gratuité d'accès, de libre accès et d'échanges.
- Étendre Erasmus à l'ensemble des pays francophones y compris hors d'Europe.
- Construire un espace international solidaire grâce à l'augmentation des bourses européennes de mobilité, à des places en résidence étudiante et à des dispositifs d'accompagnement pédagogique et administratif, en particulier pour les migrants et les réfugiés.
- Accorder à chaque jeune européen entre 16 et 25 ans une allocation d'autonomie d'une durée d'un an pour étudier, se former, travailler dans un autre pays européen.
- Créer des réseaux européens pérennes de recherches sur les grands enjeux de société, dont l'éducation.



- Instaurer le droit de vote à 16 ans via une nouvelle Constitution européenne.
- Mettre en place des dispositifs facilitant la place des jeunes dans les instances représentatives de la société civile.
- Généraliser les dispositifs de démocratie participative, basés notamment sur le numérique, au sein des établissements scolaires (de la primaire au lycée).
- Soutenir d'avantage les structures d'éducation populaire.
- Instaurer un droit de saisine parlementaire pour les organisations représentatives de la jeunesse, voire un droit de proposition législative.
- Accroître les démarches d'éducation au numérique tout au long du cursus scolaire et à travers l'éducation populaire.



(Place publique – Parti socialiste)

- Renforcer le sentiment d'appartenance à l'Europe via un « parcours éducatif universel » basé sur des échanges pédagogiques et des projets intra-européens co-construits avec les jeunes et portés par eux.
- Travailler à une meilleure harmonisation des diplômes.
- Créer un label d'universités « handi-accueillantes » et mettre en place un contrat d'apprentissage européen.
- Mettre en place un « Erasmus pour tous » qui permettra à chaque jeune européen de 16 à 25 ans de bénéficier d'une bourse à la mobilité allant jusqu'à 5 000 euros pour mener un projet éducatif, professionnel ou associatif dans un autre pays européen que le sien. Ce dispositif donnera la priorité aux jeunes engagés dans la formation

professionnelle et dans l'apprentissage, ainsi qu'aux territoires les plus isolés et défavorisés en Europe.

- Mettre en place un contrat d'apprentissage européen qui irait plus loin que l'actuel programme Erasmus +.
- Généraliser la garantie jeune à l'ensemble des jeunes européens.
- Créer un service civique européen pour tous les jeunes volontaires entre 16 et 25 ans.
- Soutenir la vie associative et le bénévolat en Europe.

**DEBOUT
LA FRANCE!**

- Récupérer les budgets des ambassades de l'Union Européenne pour faire rayonner les lycées, les universités, la langue et la culture françaises à l'étranger.
- Développer Erasmus (en priorité pour les apprentis) et recouvrer une pleine souveraineté éducative pour redresser le système d'enseignement français.

Intention de vote des jeunes : quelles différences ?

Selon le sondage en temps réel Euro-Rolling 2019 de Ifop ¹⁷, les jeunes de 18 à 24 ans s'approprient à voter différemment de la moyenne de la population :

- Deux partis mobilisent davantage les jeunes que leurs aînés dans les intentions de vote : la France Insoumise (16% chez les jeunes contre 8,5% en moyenne) et Europe Écologie Les Verts (12% chez les jeunes pour 6,5% en moyenne).
- Deux partis mobilisent moins les jeunes : le Rassemblement National (13% chez les jeunes contre 24% en moyenne) et La République en Marche (17% chez les jeunes pour 23% en moyenne).

Intention de vote et sûreté du choix

VOTE	18-24 ANS	MOYENNE	DIFFÉRENCE (EN POINTS)
Participation	24%	44%	20
La République En Marche	17%	23%	6
Rassemblement National	13%	24%	11
Les Républicains	12%	14%	2
La France Insoumise	16%	8,5%	-7,5
Europe Ecologie Les Verts	12%	6,5%	-5,5
Place Publique - Parti Socialiste	8%	6%	-2
Debout La France	5%	4%	-1
Sûreté du choix	64%	74%	10

Source : sondage Ifop Euro-Rolling 2019

¹⁷ « L'intention de vote aux élections européennes », Ifop Euro-Rolling 2019 « Les élections européennes en temps réel ».

A noter : une incertitude plus forte chez les jeunes. Ils ne sont que 64% à affirmer être sûrs de leur choix, contre 74% de l'ensemble de la population¹⁸. Cela pourrait être une invitation pour les candidats à davantage s'adresser aux jeunes dans les derniers jours.

L'Union Européenne : un espace de partage de bonnes pratiques ?

En 2009, le Conseil de l'Europe a adopté une stratégie Europe 2020 qui fixait comme objectif principal à l'Union européenne de soutenir le développement des systèmes d'éducation et de formation des États membres afin d'assurer « l'épanouissement personnel, social et professionnel de tous les citoyens, et une prospérité économique et une employabilité durables, tout en promouvant les valeurs démocratiques, la cohésion sociale, la citoyenneté active et le dialogue interculturel. »¹⁹. Un vaste programme que peu d'États membres sont pour l'instant, parvenus à mettre en place.

En effet, comme le rappelle le syndicat UNSA des métiers de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture : « en matière d'éducation, l'Union européenne représente une multiplicité de systèmes avec des différences de durées de scolarisation, de niveaux de diplômes, de choix pédagogiques, de contenus enseignés, de missions, de métiers éducatifs... »²⁰.

Au-delà donc de simples comparaisons sur les différents systèmes éducatifs et leur harmonisation au niveau européen, il serait intéressant de faire de l'Union européenne un véritable espace de réflexion et de partage de bonnes pratiques en matière d'éducation et de jeunesse. Nos voisins européens, avec leur diversité de modèles éducatifs, ont développé des solutions innovantes en matière d'éducation mais également sur les questions de formation professionnelle et d'apprentissage. Il paraît utile de s'en inspirer et, en retour, de faire rayonner les réussites françaises dans le champ de l'éducation et de l'enseignement (par exemple : s'agissant de la petite enfance ou de la politique familiale).

Dans ces élections, les questions de jeunesse semblent peu intéresser les partis politiques et, en retour, les jeunes ne s'intéressent pas à ces partis qui leur paraissent éloignés de leurs préoccupations.

Pourtant l'Union européenne a des prérogatives en matière d'éducation et de jeunesse, en complément de l'action des États membres. Comment inverser la tendance ? 55% des jeunes inscrits sur les listes électorales pensent que la mise en place de temps de débats dès l'école primaire aurait une influence positive sur l'intérêt des jeunes pour les élections européennes²¹. Une fois de plus, l'éducation semble être la meilleure réponse durable à une problématique cruciale...²²

¹⁸ Idem

¹⁹ « Éducation en Europe », L'Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse. Éducation, Orientation et Formation, Les fiches repères, Janvier 2015.

²⁰ « Europe et Éducation : quels liens » La fédération UNSA des métiers de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture, *Questions d'Educ*, n°036, février 2019.

²¹ Ifop pour l'ANACEJ et les Jeunes Européens-France, op.cit.

²² <https://www.verslehaut.org/actualites/barometre-jeunesseconfiance-2018/>.